

*Proposition présentée par les députés:  
M<sup>me</sup> et M. Pierre Vanek et Nicole Lavanchy*

*Date de dépôt: 6 janvier 2004  
Messagerie*

## **Proposition de motion pour une Genève «fer de lance» du cinéma romand**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant:

- qu'à l'heure de la globalisation et d'une technicité croissante, l'identité culturelle des minorités est en péril alors qu'elle joue pourtant un rôle social essentiel.
- que l'audiovisuel est aujourd'hui pour chacun, depuis l'enfance, l'un des accès privilégiés au monde, mais que nous ne produisons chez nous que trop peu d'images de nous-mêmes et de Genève.
- qu'en Europe, les régions prennent une part de plus en plus importante à la défense de la diversité culturelle, en s'investissant notamment dans l'audiovisuel, soucieuses de produire et de projeter leurs propres images, condition d'une véritable diversité.
- que si, en Suisse, l'encouragement à la production cinématographique est d'abord l'affaire de la Confédération, la situation actuelle exige que les cantons et les communes soutiennent celle-ci. Cela étant particulièrement vrai pour Genève.
- que la SSR est certes consciente de sa responsabilité à l'égard de la production audiovisuelle indépendante suisse et qu'elle envisage d'augmenter ses investissements dans ce secteur, mais qu'elle conditionne cette hausse à un effort parallèle des collectivités publiques.

- que pour les films romands les coproductions avec nos voisins français sont une aubaine pour compléter leur financement, mais qu'elles sont handicapées par le niveau trop faible des moyens dont disposent les producteurs genevois qui ne leur permet guère d'être pris en compte comme des partenaires sérieux.
- qu'aujourd'hui un film européen d'un budget moyen coûte environ 7,5 millions de francs, contre 75 millions pour une production US, alors qu'on ne peut que très difficilement trouver en Suisse plus de 1,5 millions pour produire un film romand.
- que des expériences faites ailleurs, comme au Danemark, pour ne citer qu'un exemple d'une politique volontariste de développement d'une production cinématographique minoritaire, nous incitent à agir dans le même sens général.
- que la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a pris position dans cet esprit le 12 décembre 2002, en recommandant aux autorités cantonales de soutenir le fonds Regio dans le but de renforcer et contribuer à coordonner les soutiens financiers à la production audiovisuelle en Suisse romande.
- que le pôle de production cinématographique zurichois joue un rôle de leader en Suisse et qu'il va se voir considérablement renforcé, puisque les producteurs locaux viennent d'obtenir une contribution conjointe de la ville et du canton de Zurich de l'ordre de 9 millions par an.
- qu'il est essentiel de contribuer à un rééquilibrage face aux poids lourds que constitue Zurich en regard duquel la Suisse romande fait figure de «parent pauvre», le déséquilibre actuel – notamment en matière de subventions fédérales – risquant de s'accroître par un «effet de levier» découlant de l'effort accru des collectivités locales zurichoises.
- que nous avons une responsabilité particulière eu égard au fait que Genève représente aujourd'hui 50% de la production romande et constitue le pôle romand de la production Suisse. Qu'en outre les cinéastes genevois font preuve d'une grande vitalité et que nombre de talents et de succès potentiels de demain sont présents aujourd'hui dans nos murs.
- que ce n'est pas un hasard si des institutions nationales comme le Centre Suisse du Cinéma, Pro Helvetia (section film) et l'Agence suisse du court-métrage vont installer leur bureau romand à Genève en 2004.
- qu'outre la dimension culturelle, les retombées économiques – directes et indirectes – du développement de la branche cinématographique à Genève sont considérables, non seulement pour les entreprises locales concernées, mais aussi par une promotion de l'image de notre Ville et de notre région.

Cet aspect ayant conduit au développement du projet de la Fondation Cinéma Genève pour un soutien économique à la production audiovisuelle indépendante.

- que M<sup>me</sup> Brunschwig Graf, dans le même sens, a présenté, lors de l'ouverture du festival « Cinéma tout écran » en 2001, un projet de soutien économique à la création cinématographique à Genève, en prévoyant de le doter de plus d'un million de francs.
- qu'aujourd'hui, outre l'allocation en 2003 de 380 000 F au DIP pour le soutien des productions de jeunes cinéastes, des aides de l'Etat, au coup par coup, mais à hauteur d'un demi-million pour chacun des films concernés ont permis ces dernières années la réalisation de plusieurs films documentaires importants et que ce type d'intervention mériterait de s'inscrire dans une politique coordonnée.

invite le Conseil d'Etat

- à faire en sorte que l'apport du canton au cinéma genevois augmente pour atteindre au moins un montant global du même ordre que celui de la Ville de Genève.
- dans ce sens, à inscrire dans son projet de budget un soutien à la production de films réparti: • sous forme de subventions par le DIP pour les films de jeunes cinéastes, • d'un soutien au Fonds Regio visé par la décision de la CIIP du 12 décembre 2002, • ainsi qu'à un fonds d'investissement destiné au soutien économique favorisant la production de films à Genève.
- à rendre rapport rapidement à notre Grand Conseil sur la politique qu'il entend mener en matière de soutien au Cinéma.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

...en faveur de l'augmentation des crédits du canton de Genève pour la production cinématographique

### **1. La diversité culturelle, valeur universelle**

A l'heure de la mondialisation, l'identité culturelle des minorités est en péril. C'est pourtant celle-ci qui soude une société, lui présente son passé dans un miroir, lui permet de se projeter dans le futur.

Le cinéma possède une puissance évocatrice et un impact tout à fait exceptionnel. C'est probablement l'un des arts les plus populaires. Charlie Chaplin est certainement mieux connu dans le monde que le général de Gaulle ou Staline. Michel Simon, né dans une bâtisse de la Grande-Rue, est peut-être plus célèbre que James Fazy !

Né il y a un peu plus d'un siècle, le cinéma est resté « confiné » aux salles obscures pendant plus de 50 ans. Ensuite, la télévision est venue présenter des films à domicile. Alors qu'il recevait une seule chaîne émettant quelques heures par jour dans les années soixante, le téléspectateur dispose aujourd'hui de dizaines de chaînes. La révolution numérique a encore développé cette offre avec le DVD et Internet.

Le cinéma, qu'il soit de fiction ou de documentaire, intéresse particulièrement la jeunesse. Il peut ouvrir son esprit au monde... comme lui en donner une vision restrictive. Quoi qu'il en soit, c'est massivement que les jeunes s'engagent dans les salles obscures en fin de semaine.

Depuis l'enfance, l'audiovisuel est l'un de nos accès privilégiés au monde ; notre identité est grandement façonnée par la perception d'images et de sons. Que ce soit à la télévision, au cinéma ou sur la toile, l'image en mouvement contribue à une meilleure compréhension du monde actuel par ses multiples représentations de la réalité. Les films reflètent et interprètent le monde, le dépassent aussi pour créer un monde propre. Ils racontent des histoires et ébauchent des visions tout en exprimant à la fois les versants rationnel et émotionnel de l'Homme.

Actuellement, la technicité grandissante de notre société et la globalisation sont à l'origine d'un risque croissant de perte d'identité, auquel le développement de l'imaginaire collectif peut faire face. Dans ce cadre, la

création audiovisuelle a un rôle essentiel à jouer. Mais nous ne produisons que très peu d'images de nous-mêmes – de Genève –, beaucoup trop peu.

## **2. De l'importance des régions**

En Europe, les régions prennent une part de plus en plus importante à la défense de la diversité culturelle. Elles s'investissent notamment dans l'audiovisuel, soucieuses de pouvoir produire et projeter leurs propres images, condition première d'une véritable diversité.

Les créateurs d'ici ont un point de vue sur le monde qui peut rivaliser d'intérêt avec les modèles qui viennent d'ailleurs. Cela devient encore plus pertinent si on pense aux productions américaines qui inondent nos salles de cinéma et notre télévision et imposent leur vision du monde. C'est le triomphe de la pensée unique. La diversité culturelle est plus que jamais menacée !

Nos voisins de la région Rhône-Alpes ont récemment augmenté leur crédit à la production cinématographique de 43%. La Suisse romande devrait, elle aussi, soutenir avec force son cinéma, comme l'y invite la décision de la CIIP concernant le Fonds Regio.<sup>1</sup>

Si, en Suisse, l'encouragement à la production cinématographique est d'abord l'affaire de la Confédération, les processus politiques et sociaux en cours – comme les charges financières qui pèsent sur la Confédération –, exigent que les cantons et les communes soutiennent celle-ci, comme c'est la coutume pour tous les autres domaines culturels dans notre pays. Cela concerne tout particulièrement Genève, la plus grande ville de Suisse romande.

La production cinématographique et les créations audiovisuelles ont un impact culturel, social et économique tel qu'elles méritent un puissant développement financier. Celui-ci permettrait à l'audiovisuel de la ville et du canton de Genève d'obtenir la place qui lui revient.

## **3. Situation du cinéma en Suisse**

Dans notre pays, la Confédération et notre télévision publique (SRG SSR idée suisse) sont les deux principaux partenaires de la production indépendante. Leur participation est jugée très insuffisante par les indépendants. Les premières améliorations indispensables sont annoncées ; d'autres doivent être réalisées.

---

<sup>1</sup> Voir en annexe : Décision de la CIIP du 12 décembre 2002.

L'apport de la télévision, toutes proportions gardées, se situe nettement en deçà des apports des chaînes publiques européennes tels qu'ils ont été définis par la directive européenne Télévision sans frontières qui encourage la production indépendante au sein de l'Union européenne. La SSR est consciente de sa responsabilité à l'égard de la production audiovisuelle indépendante suisse. Elle envisage d'augmenter sensiblement ses apports, en portant progressivement de 16,8 à 22,8 millions de francs par an ses investissements dans ce secteur ces quatre prochaines années. Mais la SSR conditionne cette hausse éventuelle à un effort équivalent de la Confédération. L'aide de la Confédération est encore très en dessous des besoins. Elle est malheureusement restée à la traîne de celle de la télévision ces dernières années. Elle passera de 16 à près de 24 millions en 2004 selon le budget élaboré par l'Office fédéral de la culture.

Les coproductions internationales, avec la France notamment, seraient aussi un bon moyen d'améliorer le financement des films romands. Mais de telles coproductions doivent pouvoir être réciproques : en contrepartie, les sociétés de production étrangères comptent sur des contributions suisses. Or les participations financières que les producteurs genevois peuvent proposer sont tellement faibles qu'elles ne leur permettent pas d'être considérés comme des partenaires sérieux. Cela complique considérablement, voire rend quasiment impossible toute participation financière étrangère pour nos films.

Ces dernières années, les budgets de films ont augmenté dans le monde entier. Aujourd'hui, un film européen d'un budget moyen coûte environ 7,5 millions de francs, un film américain 75 millions.

On peut difficilement trouver en Suisse, aujourd'hui, plus de 1,5 million pour produire un film romand (et très rarement trouver des partenaires financiers complémentaires à l'étranger). Les contributions genevoises aux films de cinéma sont faibles. Elles ne représentent que quelques pour-cents des financements de nos longs métrages. En 2003, le total des soutiens genevois à la production (environ deux millions) correspond au coût d'un seul film suisse. Pourtant, notre région a un rôle essentiel à jouer dans le développement de notre cinématographie. Elle peut, aux côtés de la Confédération et de la télévision, permettre à notre cinéma de surmonter ses difficultés actuelles. L'exemple du Danemark nous démontre toute l'efficacité d'une politique culturelle volontaire.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Voir en annexe : Danemark : une aide exemplaire au cinéma.

#### 4. En Suisse romande

Dans l'ensemble, le soutien au cinéma est très insuffisant en Suisse romande, et les crédits qui lui sont alloués varient fortement d'un canton à l'autre. Ces dernières années, le développement de la production indépendante a été marqué par un déséquilibre croissant entre la Suisse latine et la Suisse alémanique, en notre défaveur. Le pôle de production zurichois, leader en Suisse, a mené avec succès une politique ambitieuse et cohérente avec ses pouvoirs publics. Son importance va s'en trouver considérablement renforcée puisque les producteurs de films de Zurich viennent d'obtenir une contribution conjointe de la ville et du canton de Zurich de près de 9 millions par an (et ce crédit doit encore augmenter ces prochaines années).<sup>3</sup> Face à cette concentration importante de moyens et, inévitablement, de compétences, la Suisse romande fait figure de « parent pauvre ».

En Suisse romande, le Fonds Regio Films<sup>4</sup>, créé il y a quatre ans, peut répondre en partie à ce problème et mérite à ce titre d'être renforcé. Il a pour principaux objectifs :

- d'augmenter substantiellement, en région, le soutien à la production audiovisuelle indépendante ;
- d'harmoniser les différentes aides existantes et d'obtenir leur meilleure coordination dans une perspective commune ;
- et de développer en Suisse romande un système de soutien professionnel efficace.

Il regroupe notamment des villes et les cantons romands (en 2003, la Ville de Genève y a contribué avec 200 000 F et le Canton de Genève avec 100 000 F). Ce fonds participe au financement des films des réalisateurs et producteurs romands. Il s'agit là d'une première tentative de rééquilibrage face au poids lourd que constitue Zurich.

Sans le développement du Fonds Regio et d'autres initiatives en faveur de la production romande, le déséquilibre actuel risque se renforcer irrémédiablement : par un effet de levier, toujours plus de subventions fédérales seront accordées à des sociétés de production zurichoises, qui reçoivent déjà maintenant la grande majorité des fonds disponibles.

---

<sup>3</sup> Voir en annexe : « Zurich s'engage pour son cinéma » (Le Temps, 31 octobre 2003).

<sup>4</sup> Voir en annexe : Le Fonds Regio Films.

## 5. A Genève

Genève représente aujourd'hui 50% de la production romande. Elle se profile comme la capitale cinématographique romande. Cette position oblige les cinéastes genevois à porter le débat de la survie et de la viabilité économiques d'un cinéma suisse et romand indépendant. Leurs réflexions s'articulent autour des axes suivants :

- cohérence et développement des financements nationaux et régionaux ;
- consolidation du tissu économique du cinéma romand ;
- développement de l'emploi et des retours sur investissements dans notre région.

### *La situation actuelle à Genève*

Dans notre canton, la Ville de Genève s'occupait traditionnellement de l'aide à la production cinématographique locale, le soutien accordé par l'Office fédéral de la culture étant notoirement insuffisant. Consciente de la nécessité d'augmenter l'aide au cinéma, la Ville de Genève a, ces quatre dernières années, multiplié par trois ses apports à la production de films. Elle consacre maintenant 1,9 million de francs par année au soutien à la production cinématographique.

Le canton de Genève, quant à lui, a officiellement alloué en 2003 un budget de 380 000 F au DIP afin de soutenir les productions de jeunes cinéastes (notamment des étudiants sortant de l'Ecole supérieure d'arts visuels). Cependant, d'autres départements soutiennent en plus chaque année la création de différents films. On se souviendra par exemple que ce sont des aides de l'Etat de Genève, qui ont permis à Richard Dindo de créer ses films *HUG* et *La maladie de la mémoire*. Et c'est le Parlement qui a voté un crédit extraordinaire pour que le journaliste Claude Torracinta puisse réaliser un documentaire intitulé *Mémoires de frontières*. Tous ces films ont reçu chacun environ un demi-million de francs de l'Etat de Genève.

Considérant Genève comme le pôle romand du cinéma suisse, nos propositions s'inscrivent dans une logique visant à consolider cette position tout en poursuivant une politique cohérente et réaliste dans notre région comme sur le plan national.

Ainsi, l'apport du canton au cinéma genevois devrait augmenter pour atteindre au moins un montant du même ordre que celui de la Ville de Genève. Ce qui porterait la contribution globale genevoise à un montant d'environ quatre millions de francs au total. Si l'Etat soutenait la production



de films avec 2,1 millions de francs, ils pourraient par exemple être répartis comme suit :

- 900 000 F pour la production de films au lieu des 400 000 F prévus au projet de budget 2004 sous la rubrique « aide à la création audiovisuelle (cinéma et vidéo) », avec par exemple :
  - de l'ordre de 350 000 F sous la forme de subventions accordées par le DIP pour les films de jeunes cinéastes (300 000 F en 2003) ;
  - de l'ordre de 550 000 F pour le Fonds Regio (100 000 F en 2003).
- 1 200 000 F pour un fonds d'investissement pour un soutien économique au cinéma, destiné à favoriser la production de films à Genève en veillant particulièrement à favoriser des apports financiers venant d'autres régions ou pays dans notre canton.<sup>5</sup>

Ce faisant, le canton de Genève permettrait à Genève d'être le fer de lance du cinéma romand.

## **6. Demain : Genève, capitale du cinéma romand**

L'image de Genève est souvent associée aux clichés véhiculés par les informations télévisées reproduisant le quartier de la Genève internationale. Mais une image plus pénétrante de la ville et de ses habitants a été projetée dans le monde par les films des Genevois Tanner, Soutter, Goretta, et bien d'autres réalisateurs. Car Genève a joué un rôle phare dans le cinéma helvétique des années 70, la Ville de Genève ayant été la première à instituer un fonds de soutien à la création cinématographique.

Siège de nombreuses organisations internationales, Genève est une métropole, célèbre pour sa diversité, son ouverture et sa qualité de vie. La ville et ses alentours sont uniques. Mais Genève est plus que cela : c'est également un centre culturel et une ville de médias. L'économie, la science, les congrès, les expositions, les beaux-arts, l'opéra, le théâtre, la musique, la danse, l'architecture, les médias imprimés et la télévision, les festivals de films (Cinéma tout écran, Black Movie, Média Nord-Sud), l'internationalité de la programmation des salles de cinéma sont autant de facteurs, parmi de nombreux autres, qui contribuent à l'excellente image que la Ville et le canton de Genève ont acquise dans le passé dans le monde entier. Ce qui manque, c'est une production audiovisuelle forte.

---

<sup>5</sup> Fonds d'investissement s'inspirant du projet « Fondation Cinéma Genève ». Rubrique budgétaire à créer. Voir en annexe : Un fonds de soutien économique au cinéma genevois.

Aujourd'hui les cinéastes genevois font preuve d'une grande vitalité.<sup>6</sup> Les talents et les succès de demain sont là. Un réel potentiel existe. La production genevoise représente plus de la moitié des productions audiovisuelles romandes. Et ce n'est pas un hasard si des institutions nationales comme le Centre suisse du cinéma, Pro Helvetia (section film), et l'Agence suisse du court-métrage vont installer leur bureau romand à Genève en 2004.

Nous avons besoin de renforcer notre production audiovisuelle et l'occasion se présente de faire véritablement de Genève la capitale du cinéma romand. Pour cela, une aide cantonale plus conséquente à la production cinéma est indispensable. Personne ne le conteste. M<sup>me</sup> la conseillère d'Etat Martine Brunschwig Graf a par exemple présenté, lors de l'ouverture du festival Cinéma tout écran en 2001, un projet de soutien économique à la création cinématographique, en prévoyant de le doter de plus d'un million de francs.

#### *ANNEXES:*

- 1. Décision de la CIIP du 12 décembre 2002*
- 2. « Zurich s'engage pour son cinéma » (Le Temps, 31 octobre 2003)*
- 3. Le Fonds Regio Films*
- 4. Un fonds de soutien économique au cinéma genevois*
- 5. Données chiffrées sur le cinéma genevois*
- 6. Danemark : une aide exemplaire au cinéma*

---

<sup>6</sup> Vincent Pluss, cinéaste genevois, a remporté en 2003 le Prix suisse du cinéma avec son film « On dirait le sud ». Voir en annexe : Données chiffrées sur le cinéma genevois.

# Décision de la CIIP

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin <http://www.ciip.ch>

Extrait du procès-verbal de la séance CIIP du 12 décembre 2002

10. Fonds Regio Film : proposition de recommandation de la CDAC

## Décision :

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,

– vu la proposition de sa conférence des délégués aux affaires culturelles du 18 septembre 2002,

– considérant le caractère intercantonal du Fonds « Regio Film »,

– considérant que les objectifs, les structures et les modalités de fonctionnement du Fonds sont de nature à renforcer et à coordonner les soutiens financiers à la production audiovisuelle en Suisse romande,

Arrête :

Article premier La Conférence recommande à ses membres ou aux autorités cantonales habilitées, d'accorder à la Fondation « Regio Film » un soutien financier durant une période de trois ans, de 2003 à 2005 ;

Art. 2 La Conférence invite les autorités communales à accueillir les sollicitations de la Fondation « Regio Film » avec attention et bienveillance ;

Art. 3 Elle charge sa conférence des délégués aux affaires culturelles à procéder à une évaluation de la situation au terme des trois années du subventionnement.

Art. 4 La présente est communiquée :

- à la Fondation « Regio Film » ;
- à la CDAC.

**LE TEMPS** Vendredi 31 octobre 2003

## Zurich s'engage pour son cinéma

**FINANCEMENT.** La ville et le canton s'unissent pour créer une Fondation zurichoise du film.

Catherine Cossy, Zurich

Bonne nouvelle pour la branche du cinéma à Zurich. Une étape importante vient d'être franchie en vue de la création d'une Fondation zurichoise du film généreusement dotée. En période d'économies budgétaires, le canton et la ville de Zurich osent le pari et lancent la procédure devant leurs parlements respectifs. L'ambitieux projet prévoit de mettre à disposition 8,8 millions de francs chaque année pour l'encouragement du cinéma zurichois, une somme respectable comparée aux quelque 22 millions que la Confédération réserve à cette même tâche, au niveau national.

Le canton est prêt à verser 20 millions de francs comme capital de départ de la fondation, prélevés sur le fonds cantonal de la loterie. La décision, qui relève de la compétence du Grand Conseil, n'est pas soumise au référendum. Pour le roulement annuel, le canton garantit 1,5 million de subventions, ainsi que 3 millions au titre de péréquation. La ville de Zurich s'engage à verser 3 millions par année. La partie ne sera pas facile à gagner: cette augmentation substantielle de son crédit actuel de 750 000 francs doit passer le cap du parlement, et surtout d'une votation populaire, prévue en mai prochain.

Le conseiller d'Etat Markus Notter et le maire de Zurich, Elmar Ledergerber, se sont toutefois montrés confiants jeudi devant les médias: ils pensent convaincre le public du bien-fondé de cette «amélioration éclatante». Le canton et la ville, qui ont uni leurs efforts depuis 1987 pour le soutien au film zurichois, ont en effet distribué l'année dernière quelque 2,25 millions de francs. Les nouveaux moyens doivent permettre de tenir mieux compte de l'importance de Zurich sur la scène du film en Suisse. Et ouvrir la voie à des coproductions avec l'étranger, qui sont quasiment exclues pour le moment.

# Le Fonds REGIO Films

Fonds de soutien à la production audiovisuelle indépendante romande

La création d'un fonds romand de soutien à la production indépendante a été proposée en 1998 par Cinéma Tout Ecran et Fonction Cinéma lors d'un colloque du festival. Le Fonds REGIO Films a été conçu en étroite collaboration par deux associations professionnelles : L'ARC-Association romande du Cinéma et Fonction Cinéma à Genève. Actif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, le Fonds REGIO Films soufflera bientôt ses cinq bougies. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement de la Loterie romande. Avec les apports complémentaires de villes et de cantons romands, de la SSA (Société suisse des auteurs), de la Fondation culturelle de Suissimage et de la Télévision suisse romande, le Fonds REGIO Films aura contribué, en quatre ans, au financement en Suisse romande de plus de 300 productions indépendantes pour une somme totale de 4,5 millions de francs environ.

Le Fonds REGIO Films a pour objectif principal de soutenir davantage et plus efficacement la production audiovisuelle en région, en distinguant clairement :

## Les projets à petits budgets

Il s'agit le plus souvent de premières œuvres ou de petits formats (généralement de moins d'une heure) qui doivent pouvoir trouver en région l'impulsion nécessaire à leur initiation et à leur valorisation auprès des organismes de financement nationaux.

## Les projets à grands budgets

Ce sont des productions dont la concrétisation dépend essentiellement des organismes de financement nationaux en raison de l'importance des budgets. Leurs producteurs et leurs réalisateurs doivent aussi pouvoir compter sur un appui substantiel de leur région.

Le Fonds REGIO Films bonifie les soutiens obtenus à l'échelon local et à l'échelon national, selon une procédure simple, rapide et ouverte à tous (son coût de gestion représente cinq pour cent seulement de ses ressources). Il consolide les financements déjà acquis à travers trois guichets.

### Le premier guichet, pour les grands projets

Il accorde des bonifications complémentaires aux financements nationaux obtenus dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, auprès de l'Office fédéral de la culture et de la télévision publique (SSR).

### Le deuxième guichet, pour les petits projets

Il accorde des bonifications complémentaires aux financements locaux ou nationaux obtenus. Les ressources locales sont désormais dédiées prioritairement aux petits projets.

Les deux premiers guichets étaient dotés d'une somme totale de 1,4 million de francs pour l'année 2003.

### Le troisième guichet, pour les projets télévisuels hors Pacte de l'audiovisuel

Destiné aux productions indépendantes qui ne font pas l'objet d'un contrat de coproduction dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel, il finance une bonification complémentaire aux achats et préachats de la Télévision suisse romande. Il dispose de 300 000 francs par année.

La première étape du développement du Fonds REGIO Films a permis de réunir les participations – encore modestes – de quelques villes et cantons de Suisse romande : ville et canton de Genève, Fondation vaudoise pour le cinéma, cantons du Valais et de Fribourg. Fin 2002, la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin) a décidé de recommander aux cantons latins d'accorder un soutien financier au Fonds Regio. Une deuxième étape est maintenant ouverte, déterminante pour l'avenir du Fonds. Elle demande une prise en charge plus conséquente du Fonds REGIO Films par l'ensemble des cantons de Suisse romande. Pour assurer la continuité de soutiens régionaux significatifs, et pour conserver une répartition équitable entre les petits et les grands projets, il est

indispensable que les autorités locales et cantonales s'engagent à investir davantage dans le Fonds REGIO Films. Les contacts en cours nous permettent raisonnablement de croire au prochain succès de cette deuxième étape.

Genève, novembre 2003

Fonds REGIO Films

Jean-Michel Cruchet

Tél. 022 800 20 24

Fax 022 800 20 20

[jmcruchet@RegioFilms.ch](mailto:jmcruchet@RegioFilms.ch)

## Données chiffrées sur le cinéma genevois

Voici la liste des films de fiction de long-métrage tournés par des cinéastes genevois en 2003. Pour chaque film, nous avons indiqué son coût, la participation de Genève et celle de Regio à son financement, et le montant des dépenses à Genève.

### « Agathe » d'Anne Deleuze, Caravan Production SA, 2003

coût : 2,3 millions (dont 1 million d'apports étrangers);

apport de Genève : sans ;

apport de Regio : 67 500 F ;

dépenses à Genève : 1,6 million.

### « Au large » de François-Christophe Marzal, Light Night Production SA, 2003

coût : 2,1 millions (dont 430 000 F d'apports étrangers);

apport de Genève : 100 000 F (Ville);

apport de Regio : 67 500 F ;

dépenses à Genève : 1,3 million.

### « Love express » d'Elena Hazanov, Navarro Films SA, 2003

coût : 1,4 million ;

apport de Genève : 200 000 F (Ville);

apport de Regio : 67 500 F ;

dépenses à Genève 800 000 F.

### « Paul s'en va » d'Alain Tanner , Filmographe SA, 2003

coût : 1,3 million ;

apport de Genève : 300 000 F (Ville et Canton);

apport de Regio : 67 500 F ;

dépenses à Genève : 600 000 F.

### « Absolut » de Romed Wyder, Blow-up film production SA, 2003

coût : 1,3 million ;

apport de Genève : 150 000 F (Ville);

apport de Regio : 67 500 F ;

dépenses à Genève : 950 000 F.



« A la recherche de Body Art » de Pierre Maillard, Zoo Films Sàrl, 2003

coût : 280 000 F ;

apport de Genève : 50 000 F (Ville);

apport de Regio : 67 500 F ;

dépenses à Genève 230 000 F.

Récapitulatif pour ces six films :

Coût : 8 680 000 F ;

Apport genevois + Regio : 1 146 000 F, soit 16% ;

Dépenses à Genève : 5 480 000 F, soit 7,4 fois l'apport de Genève + Regio ;

Dépenses à Genève : en moyenne 65% du coût des films.

Il est à noter qu'en règle générale les salaires représentent la moitié des budgets.

# Un fonds de soutien économique au cinéma genevois

L'association Fonction : Cinéma, représentante des intérêts de la branche cinématographique à Genève, a développé le projet *Fondation Cinéma : Genève*, fonds d'investissement pour un soutien économique à la production audiovisuelle indépendante.

Ce nouvel outil doit inciter des producteurs suisses et étrangers à venir tourner tout ou partie de leurs films à Genève, grâce à un apport financier incitatif. Les bénéficiaires devront dépenser sur le territoire genevois au moins le double du montant octroyé par la Fondation.

Le projet repose sur le fait qu'un tournage de film représente un événement important dans l'espace où il se déroule. En effet, il provoque des retombées financières aussi bien pour les entreprises du secteur cinématographique, que pour l'emploi et l'économie en général. Par ailleurs, la réalisation d'un film dans une région lui est bénéfique en terme d'image. Pour Genève, le cinéma peut contribuer à la promotion de notre canton grâce à sa diffusion à l'étranger comme en Suisse.

Des outils de ce type existent dans plusieurs régions d'Europe mais pas encore en Suisse. Genève a donc l'occasion de jouer un rôle de pionnier dans une démarche valorisante.

L'écart entre les moyens dont disposent nos cinéastes pour produire des films et ceux du cinéma européen n'a cessé de se creuser ces dernières années. Le financement maximum disponible en Suisse pour un film correspond au cinquième du coût d'un film européen de budget moyen. Nous devons augmenter les moyens disponibles en Suisse pour le cinéma, tout en favorisant des partenariats avec l'étranger. Ce nouvel outil répond à ces deux objectifs. La venue à Genève de productions étrangères peut favoriser considérablement les partenariats nécessaires à nos productions locales.

## Contexte

- Au niveau local, l'Etat et la Ville de Genève ont été des précurseurs par leurs aides à la production créées à la fin des années 80. Ces engagements restent toutefois insuffisants pour

permettre le maintien d'un tissu professionnel et créatif capable de produire des films qui trouvent leur place dans les salles de cinéma.

- Sur le plan régional, la création en 1999 du Fonds Regio représente un véritable progrès pour la Suisse romande. Il répond partiellement aux besoins et mérite d'être renforcé.
- Sur le plan national, l'Office fédéral de la culture n'a pas développé son soutien au cinéma conformément à ses ambitions et aux attentes des professionnels.
- Ces aides pour la production cinématographique en Suisse sont basées sur des critères exclusivement artistiques. Nous proposons la création d'un fonds d'investissement développé sur des critères économiques.
- En Europe, la France, le Royaume Uni, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont adopté des mécanismes d'aide à la production cinématographique liés à la localisation des tournages sur leur sol. Ces fonds d'incitation se basent avant tout sur des critères de dépenses en région. Ils s'adressent aux productions nationales et étrangères, à l'instar de la *Fondation Cinéma : Genève*.
- La France a pratiquement doublé ses investissements entre 1997 et 2000 pour le financement de films en région, tant la plus-value au niveau de l'économie régionale (emplois, services, etc.) et le gain de notoriété des régions concernées (tourisme) ont été importants. Certaines régions estiment que les dépenses locales ont parfois décuplé les investissements consentis par les autorités.

## L'attractivité de Genève

Pour convaincre une production de choisir son site, Genève bénéficie de nombreux atouts : une infrastructure globale très développée, des lieux de tournage attractifs, un réseau de professionnels et des conditions cadres favorables. Les avantages découlant de l'équipement sont bien connus: aéroport, autoroutes, parc hôtelier, etc. Les conditions « cadres », quant à elles, sont réellement

attirantes pour un pays comme la France. En effet, bien que nos salaires soient à peu près équivalents à ceux pratiqués dans ce pays, le coût des charges sociales est, lui, très avantageux.

Il existe d'autres arguments qui plaident en faveur de Genève : l'infrastructure cinématographique, le réseau des professionnels œuvrant sur son territoire, ainsi que la forte présence d'une télévision de service public sur son sol. Ceci explique notamment le nombre d'entreprises qui sont ici en relation avec le monde audiovisuel.

La création récente d'un bureau d'accueil pour les productions étrangères (Film Location Switzerland) sera un atout supplémentaire, puisque certains services (repérages, mise en réseau des professionnels, accompagnement dans les démarches administratives, etc.) sont aujourd'hui offerts gracieusement à l'instar des « commissions du film » qui opèrent dans la majorité des régions européennes. Cet outil efficace sera appelé à travailler en réseau avec la Fondation.

### Les retombées pour Genève

La venue à Genève de tournages de films aura des effets bénéfiques au niveau de l'essor de la branche, de l'impact sur l'économie et du gain d'image.

- a) Grâce à l'activité de la Fondation, l'ensemble des entreprises de l'audiovisuel – des PME – pourra se développer, créer des emplois et rester dans la course du développement du secteur audiovisuel (augmentation des chaînes câblées, nouvelles technologies, etc.).
- b) Les nombreux intermittents (comédiens, techniciens) pourront mieux vivre de leur métier et augmenter leur savoir-faire par un nombre accru d'expériences de qualité, les contacts avec des réalisateurs et des producteurs étrangers permettant d'étendre leurs occasions de travailler.
- c) Les actions de la Fondation devraient avoir des effets positifs sur l'ensemble de l'économie locale, notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des transports, et, d'une manière générale, pour les services et commerces liés au tourisme.

- d) La Fondation contribuera au désenclavement de notre canton qui souffre d'être à l'écart de l'Union Européenne. Du fait de cette position, Genève comme la Suisse est privée des importants fonds européens pour l'audiovisuel qui sont destinés à soutenir la création et, par là même, l'identité culturelle européenne. En attirant des tournages européens, Genève verra une partie de ces subsides revenir dans son économie.
- e) Le rayonnement et l'image de Genève sont aujourd'hui mondialement connus essentiellement grâce aux organisations internationales et aux banques. Les films tournés à Genève et exploités en salle et à la télévision à l'étranger pourront apporter une autre image de notre canton.

## Danemark : une aide exemplaire au cinéma

Souvent, les commentateurs du cinéma suisse font preuve de pessimisme. Et pourtant la situation critique dans laquelle il se trouve n'est pas fatale, comme le montre l'essor du cinéma au Danemark ces dix dernières années.

1995, l'année du centenaire du septième art, était une année noire pour l'industrie cinématographique danoise. Dans ce petit pays de 5,3 millions d'habitants, le nombre d'entrées avait chuté à 8,8 millions, la proportion des fictions danoises, autrefois fortement représentées, n'était plus que de 9%, alors que la proportion des films provenant des Etats-Unis avait grimpé à 80%.

En 1997, une nouvelle loi sur le cinéma a été adoptée au Danemark, à la suite de laquelle l'institut cinématographique danois, l'autorité cinématographique nationale et le musée cinématographique danois ont été regroupés dans l'Institut cinématographique danois (DFI), une structure dont le budget a été considérablement augmenté. Pour l'an 2001, le ministère de la culture a alloué un montant de 71,5 millions de CHF ventilé comme suit : 21,5 millions de CHF pour les coûts d'exploitation (notamment du musée cinématographique), 30 millions de CHF pour le développement et la production de films pour grand écran et 4 millions de CHF pour l'encouragement à la distribution (sans développement du nombre de salles ni distribution mondiale).

L'année passée, les salles danoises ont enregistré 10,7 millions d'entrées pour 192 nouvelles fictions dont 20% pour les 17 films danois, 72% pour les 108 titres des Etats-Unis et 6% pour les 48 fictions des pays de l'UE. Il va de soi que les chiffres varient considérablement d'une année à l'autre en fonction du succès que connaissent certains films tels que *Titanic* en 1998. Mais dans l'ensemble, les chiffres montrent que la production cinématographique danoise a retrouvé une base solide et qu'elle n'est pas dépendante uniquement des idées d'un cercle restreint d'auteurs et de producteurs, tels Lars von Trier, et de la maison de production Zentropa.

1995 a également été l'année de la naissance du « Manifeste Dogma 95 », ébauché par Lars von Trier et trois autres réalisateurs danois.

Ce manifeste invitait à une manière nouvelle de tourner des films, qui correspondait à la pénurie financière de l'époque. Cela provoqua un tollé médiatique international et sembla révolutionner le cinéma. Suite à la présentation à Cannes en 1997 du premier film de la mouvance Dogma, « Festen » de Thomas Vinterberg, et de son succès énorme pour un film européen, les œuvres Dogma danoises suivantes furent les films les plus recherchés sur les marchés européens. « Dogma » eut des adeptes dans d'autres pays, mais avec un succès moins fulgurant. En 1999, Lars von Trier lui-même a entamé un grand projet avec des vedettes internationales qui lui a valu la Palme d'Or de Cannes l'année passée (« Dancer in the Dark »).

Ainsi, au Danemark, les milieux politiques ont réagi à temps à la situation alarmante de la branche du cinéma en assurant à long terme le financement des nouvelles idées des cinéastes. Grâce à cette politique judicieuse, les films danois occupent aujourd'hui une place prestigieuse en Europe grâce à leur qualité et à leur succès. Ce bilan encourageant nous semble bien apte à inspirer le monde politique genevois et suisse.